

AE Carmignac Euro-Patrimoine

I. Informations sur AE Carmignac Euro-Patrimoine

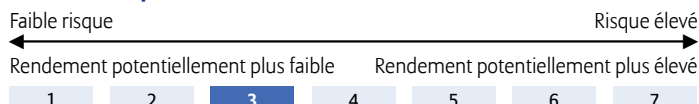
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Carmignac Euro-Patrimoine**.

La politique d'investissement du fonds vise à surperformer sur une durée supérieure à 3 ans minimum son indicateur de référence composé de 50% de l'indice Euro Stoxx 50 NR (EUR) + 50% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D. Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs.

Classe de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le fonds est soumis aux fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	4,20	2,07	0,66	5,89	15,55	8,45	2,74	-	-	-	-	-8,88	8,19	13,25	30,54 €
Indice de référence	-0,43	-1,32	0,44	-1,31	-0,89	1,84	0,61	-	-	-	-	3,66	1,92	4,38	

II. Informations sur Carmignac Euro-Patrimoine A EUR acc

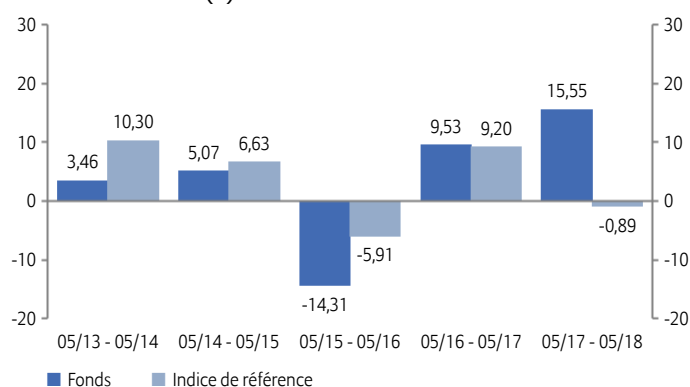
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	16,18	3,04	0,49	1,85
Indice de référence	19,77	3,67	10,80	2,06

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	1,50	-0,63
Alpha (%)	0,18	0,16
Bêta	0,36	0,37
Coefficient de corrélation	0,33	0,34
Ratio d'information	0,16	-0,07
Ratio de Sharpe	0,29	0,41
Ratio de Treynor	0,07	0,09
Tracking error (%)	9,22	8,65
Volatilité (%)	8,27	7,79

Notation Morningstar™

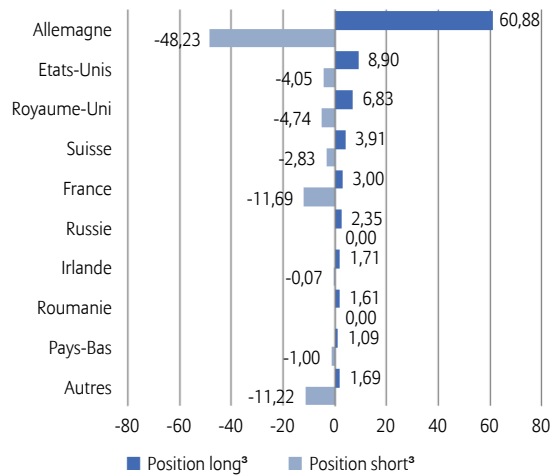
Carmignac Euro-Patrimoine A EUR acc



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/04/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

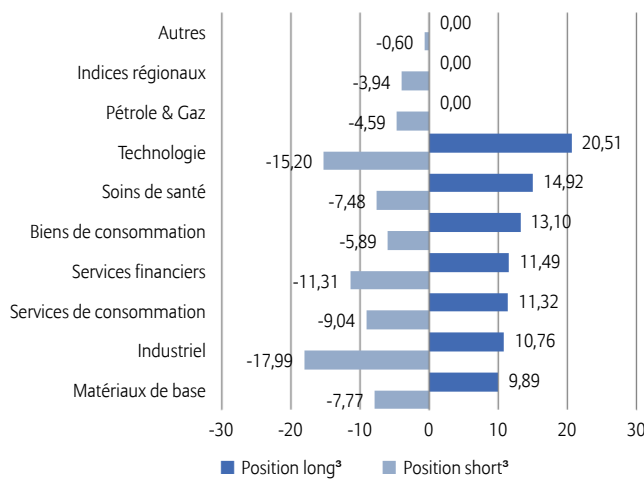
Répartition géographique (%)



Principaux titres (en % de la VM) - Position long

SIEMENS AG	8,25
INFINEON TECHNOLOGIES	7,31
SAP AG	7,06
PUMA	5,32
DEUTSCHE BOERSE AG	4,70
COMMERZBANK AG	4,33
QIAGEN N.V.	4,26
BASF SE	3,91
UBISOFT ENTERTAINEMENT	3,00
LINDE AG	3,00
Total	51,14

Répartition sectorielle (%)



Opportunités

- + Une équipe reconnue pour son approche audacieuse et indépendante.
- + Expertise en matière d'analyse des actions pour identifier les meilleures positions courtes et longues.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.
- + Une volatilité inférieure à celle d'un portefeuille 100% actions.

Risques

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du fonds.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds.
- L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis) + 50% Eonia capitalisé. Rééquilibré trimestriellement.
Société de gestion	Carmignac Gestion
Date de création	01/01/2003



Gestionnaires de fonds

M. Yesilhark & M. Heiningering

Commentaire du gestionnaire

Les marchés européens, qui avaient commencé le mois en hausse, ont effacé une partie de leurs gains en fin de période, dans le sillage du regain de volatilité lié à l'environnement politique en Italie. Dans ce contexte, nous avons bénéficié de notre sélection de valeurs, notamment dans le segment des biens de consommation. A cet égard, notons les hausses affichées par la plate-forme de vente de meuble et articles ménagers en ligne Wayfair ou par le groupe d'édition de jeux vidéo Ubisoft. En effet, ces derniers ont publié des résultats supérieurs aux attentes, accueillis positivement par les investisseurs. Par ailleurs, nous avons été soutenus par nos valeurs de santé, à l'image de Qiagen. Le spécialiste des diagnostics moléculaires a annoncé des résultats au premier trimestre supérieurs aux attentes du consensus et confirmé ses objectifs pour 2018. En revanche, nous avons souffert du repli concédé par l'assureur néerlandais ASR Nederland. Le taux d'exposition du fonds aux actions est resté stable sur la période, il se maintient à un niveau prudent en fin de mois.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

³ Une "position long" est un investissement dans une valeur avec un potentiel de hausse.
Une "position short" est un investissement via produit dérivé permettant d'obtenir du rendement suite à la baisse de la valeur sous-jacente.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. www.carmignac.fr



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance